

Budget de capital pour 2022–2023

**L'hon. Ernie L. Steeves,
ministre des Finances
et du Conseil du Trésor**

Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, lorsque j'ai pris la parole à la Chambre en décembre 2018 pour déposer notre premier budget de capital, j'ai indiqué que notre situation financière avait beaucoup été influencée à ce moment-là par un niveau de dépenses en capital qui n'était simplement pas viable et que les gouvernements avaient, à tour de rôle, maintenu.

À l'époque, les agences de notation et les milieux financiers se montraient de plus en plus préoccupés par la croissance de la dette nette au Nouveau-Brunswick.

Le budget de capital de 2019-2020 marquait la première étape en vue d'assurer la viabilité financière et de créer les conditions propices pour commencer à réduire le niveau élevé de la dette nette avec lequel nous étions aux prises.

Depuis les débuts de son mandat, notre gouvernement a établi ses priorités en concentrant ses efforts pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort et plus résilient.

Monsieur le président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour déposer un budget de capital qui est le fruit du travail acharné que nous avons accompli au cours des trois dernières années.

En raison de l'apparition de la pandémie de COVID-19, nous avons dû revoir nos priorités pour limiter sa propagation et protéger la population du Nouveau-Brunswick.

Nous avons instauré des mesures de soutien là où c'était nécessaire, nous avons cerné les besoins et y avons répondu, nous avons gardé l'économie ouverte dans la mesure du possible et nous avons constamment fait preuve de discipline dans la gestion des finances publiques.

L'approche que nous avons adoptée est efficace et contribue à un changement de discours concernant le Nouveau-Brunswick. Notre économie a affiché en 2020 l'un des reculs les plus faibles du pays, et, jusqu'à maintenant cette année, l'évolution de la conjoncture indique que l'économie de notre province se situe au niveau pré-pandémique ou s'en approche.

Au cours des cinq dernières années, le solde migratoire interprovincial a été positif et, cette année, il a atteint son plus haut niveau en 45 ans.

La valeur des permis de bâtir résidentielle est en bonne voie de dépasser le record établi l'année dernière, et les exportations sont sur le point d'enregistrer leur niveau le plus élevé en huit ans.

Grâce à notre approche disciplinée, la situation financière de la province s'est aussi améliorée.

D'après le compte rendu financier et économique du deuxième trimestre, il est maintenant prévu que le rapport de la dette nette au PIB de la province sera inférieur à 34 %. Il s'agit d'une amélioration majeure comparativement au rapport de 38,9 % qui était enregistré lorsque nous sommes arrivés au pouvoir.

Dans ce contexte, je suis fier de déposer, pour 2022-2023, un budget de capital de 746,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 78,1 millions par rapport aux dépenses prévues dans le plan pluriannuel que nous avons déposé l'année dernière.

En raison de l'amélioration de la situation financière de la province, nous avons les moyens d'augmenter le budget et nous pouvons commencer à remédier au déficit infrastructurel.

Les gens du Nouveau-Brunswick savent que le soutien accordé en raison de la pandémie ne peut pas être maintenu aux niveaux actuels. Compte tenu de la fin progressive des mesures de soutien temporaires liées à la pandémie, l'augmentation des dépenses d'infrastructure favorisera une reprise économique durable.

Le niveau d'investissements en capital présenté aujourd'hui contribuera au PIB à hauteur de 550 millions de dollars environ et soutiendra quelque 6 500 emplois.

Comme c'est le cas ailleurs dans le monde, nous subissons de fortes pressions en matière de main-d'oeuvre et d'approvisionnement, lesquelles entraînent une hausse du coût des projets et des retards constants.

Les gens du Nouveau-Brunswick qui ont entrepris des travaux de rénovation ou qui ont fait un achat important ont été soumis aux mêmes conditions et peuvent comprendre la difficulté.

Dans ses rapports, la vérificatrice générale a fait valoir l'importance de l'entretien des infrastructures, puisqu'il s'agit d'un moyen de prolonger la durée de vie des biens publics et de réduire les coûts. De plus, nous constatons que les changements climatiques ont des conséquences graves sur les infrastructures. Les médias rapportent de plus en plus souvent des phénomènes météorologiques majeurs.

Le contexte actuel met en évidence l'importance de mettre à niveau les infrastructures et d'en améliorer la durabilité.

Bref, nous devons faire face à des défis sans précédent et nous devons agir dès maintenant pour être en mesure de mieux répondre aux besoins à long terme en matière d'infrastructure.

Le budget de capital que nous déposons aujourd'hui tient compte de toutes ces réalités.

Communautés dynamiques et viables

Monsieur le président, les collectivités de la province sont les moteurs de l'économie du Nouveau-Brunswick. De plus, elles jouent un rôle déterminant en améliorant la qualité de vie dont bénéficient les gens du Nouveau-Brunswick.

Récemment, notre gouvernement a déposé le livre blanc intitulé *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables*. Parmi les éléments qui s'en dégagent, il y a les difficultés liées à la responsabilité des routes et à leurs coûts, car ces difficultés constituent un obstacle aux efforts de restructuration locale. Le livre blanc réaffirme en outre l'engagement du gouvernement à conserver la responsabilité des routes.

Afin que les collectivités puissent continuer de prospérer et que les gens du Nouveau-Brunswick puissent se déplacer en toute sécurité partout dans la province pour travailler, s'amuser ou rendre visite à leur famille et à leurs amis, il est essentiel d'assurer un solide réseau de transport.

Le budget déposé aujourd'hui prévoit 338,8 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration de nos autoroutes, de nos routes et de nos ponts dans la province. De cette somme, 11,7 millions serviront à poursuivre les travaux de réfection du pont Centennial, à Miramichi, et 10 millions, à commencer les travaux de remplacement du pont de la rivière Salmon, à Chipman.

Un bon entretien de nos bâtiments permet de créer un milieu plus sain pour notre personnel et pour les personnes du Nouveau-Brunswick qui se rendent dans les bâtiments gouvernementaux afin d'obtenir des services publics importants.

Une somme additionnelle de 53,2 millions de dollars sera consacrée à l'entretien et à l'amélioration de nos bâtiments et autres infrastructures.

Le budget de 414,0 millions de dollars affecté au ministère des Transports et de l'Infrastructure représente une augmentation de 55,7 millions par rapport au plan pluriannuel de dépenses en capital présenté l'année dernière et constitue une première étape en vue de combler l'écart lié à notre déficit infrastructurel.

J'ai aussi le plaisir de parler du nouveau palais de justice de Fredericton. Il s'agit d'un chantier de 60 millions de dollars qui contribuera à transformer le centre-ville, et il est prévu qu'une somme de 19,8 millions y sera consacrée en 2022-2023.

Soins de santé publics fiables

Monsieur le président, les pressions qui s'exercent actuellement sur notre système de santé continuent de s'intensifier. Notre population est vieillissante, et la pandémie a alourdi le fardeau qui pèse sur le système de santé. Le maintien du statu quo ne ferait qu'entraîner une détérioration des services.

Une telle situation serait simplement inacceptable.

Notre gouvernement a mené de vastes consultations sur la voie à suivre pour le système de santé provincial, et nous avons récemment publié un plan d'action exhaustif qui nous servira de guide au cours des cinq prochaines années.

Nous avons entendu ce que les gens du Nouveau-Brunswick avaient à dire et nous comprenons ce qui leur importe. Ils s'attendent, à juste titre, à pouvoir obtenir des soins de santé fiables au sein du système public, et les attentes sont fortes.

Le budget de capital présenté aujourd'hui vient appuyer les principes énoncés dans le plan d'action.

En 2022-2023, notre gouvernement investira 153,2 millions de dollars dans notre infrastructure des soins de santé. De cette somme, 103,8 millions de dollars seront affectés à la poursuite des travaux de rénovation, des projets d'ajout et d'autres travaux d'amélioration dans la province, et 49,4 millions seront affectés à l'amélioration des biens immobiliers et au matériel. Le gouvernement continue de réaliser des investissements importants dans l'infrastructure des soins de santé, comme en témoignent notamment les travaux en cours à l'Hôpital régional Chaleur et à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers.

Éducation de première classe

Monsieur le président, depuis le début de la pandémie, de grands défis se posent au personnel scolaire et aux élèves de notre province, qui oeuvrent dans un milieu d'apprentissage tout à fait nouveau. L'alternance entre l'apprentissage à distance et l'apprentissage en classe est désormais bien trop fréquente. La situation n'est pas simple.

Même si les conditions d'apprentissage ne sont pas idéales, le personnel scolaire et les élèves de notre province font preuve de dévouement et de résilience en ces temps difficiles, et je les en félicite.

Les investissements qui sont réalisés dans nos actifs du secteur de l'éducation visent l'achèvement des travaux de construction de nouvelles écoles et l'entretien régulier de nos écoles. Cela comprend en outre des efforts accrus consacrés à l'amélioration de la qualité de l'air dans nos écoles.

Monsieur le président, notre gouvernement investira un total de 84,7 millions de dollars dans l'infrastructure du système scolaire de la maternelle à la 12^e année, ce qui comprend un investissement de 12,7 millions pour la nouvelle école de la maternelle à la 5^e année sur la rive nord de Fredericton et un investissement de 10,8 millions pour le nouveau complexe scolaire francophone à Moncton.

Gouvernement abordable et prêt à agir

Les améliorations que nous avons réalisées quant à notre situation financière nous permettent d'en faire plus. Toutefois, notre gouvernement a toujours fait preuve de discipline dans la gestion des finances publiques, et le budget présenté aujourd'hui ne fait pas exception.

Nous avons bien géré les finances publiques et nous resterons prudents en ce qui concerne l'argent des contribuables. Le budget de capital d'aujourd'hui assure un équilibre entre la nécessité de répondre aux besoins en infrastructure, le respect de nos obligations financières et le soutien de l'économie provinciale.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous visons la viabilité financière; ainsi, nous disposons maintenant de la souplesse nécessaire et sommes davantage en mesure de répondre aux besoins en infrastructure, sans manquer aux principes de gestion financière responsable que nous suivons.

Nous sommes en bonne voie d'enregistrer une réduction de la dette nette de plus de 500 millions de dollars par rapport au montant que la province affichait à notre arrivée au pouvoir en 2018; par ailleurs, les indicateurs financiers clés, comme le rapport de la dette nette au PIB et la dette nette par habitant, suivent une tendance favorable.

Le plan quinquennal de dépenses en capital dont je donne les grandes lignes aujourd'hui est donc un plan abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Conclusion

Monsieur le président, à mesure que nous réimaginons le Nouveau-Brunswick, mes collègues du Cabinet dirigent de nombreux dossiers importants. Je les remercie du leadership dont ils ont fait preuve et de l'appui qu'ils ont manifesté cette année durant la préparation du budget de capital.

Malgré la pandémie, le Nouveau-Brunswick a accompli de grands progrès. Notre province suscite de plus en plus d'intérêt, l'économie se redresse et la santé financière s'améliore.

Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent être fiers des progrès accomplis.

Les décisions que nous avons prises afin de dresser le budget de capital pour 2022-2023 visent à favoriser une reprise économique soutenue et durable. Elles constituent en outre une première étape en vue de remédier à notre déficit infrastructurel.

Les décisions prises viennent aussi appuyer de grandes priorités, comme la réforme de la gouvernance locale et la stabilisation du système de santé.

Notre gouvernement a toujours indiqué qu'il prendrait des décisions en fonction de nos moyens, tout en assurant à la province une viabilité financière à long terme.

Le budget de capital présenté aujourd'hui s'inscrit dans cette démarche.

Merci, Monsieur le président.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE
(en milliers de dollars)

	Budget pour 2022-2023	Plan pour 2023-2024	Plan pour 2024-2025	Plan pour 2025-2026	Plan pour 2026-2027
Ministère					
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	465	1 130	765	765	935
Assemblée législative.....	60	60	60	60	60
Développement social.....	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Éducation et Développement de la petite enfance.....	84 710	77 690	68 605	126 884	133 167
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	6 100	6 100	6 100	6 100	10 100
Environnement et Gouvernements locaux.....	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Justice et Sécurité publique.....	23 310	41 635	17 900	4 500	-
Ressources naturelles et Développement de l'énergie...	7 920	1 850	850	850	850
Santé.....	153 199	193 603	170 645	164 760	99 839
Société de développement régional.....	35 000	30 000	30 000	40 000	50 000
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	9 020	10 450	10 010	9 660	9 100
Transports et Infrastructure.....	414 010	489 246	456 179	450 813	521 938
Total - Dépenses en capital.....	746 794	864 764	774 114	817 392	838 989